FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES CGT
CHIMIE (0044) . PHARMACIE INDUSTRIE (0176) . RÉPARTITION PHARMACEUTIQUE (1621) . FABRICATION PHARMACEUTIQUE À FAÇON (1555) . OFFICINES (1996) . LBM (0959). PÉTROLE (1388) . CAOUTCHOUC (0045) . PLASTURGIE (0292) . INDUSTRIES ET SERVICES NAUTIQUES (3236) . NÉGOCE & PRESTATIONS DE SERVICES DANS LES DOMAINES MÉDICOTECHNIQUES (1982)

Chrono LS/CP/2026-0964

80% DE L'ÉQUIPE DE NUIT EN LUTTE A LA CERP PMS A LA VERPILLERE

a l'appel de la CGT



Cela fait 4 semaines que **les salariés la CERP PMS sont entrés en lutte** pour que soient mis en compte leurs revendications concernant l'ensemble des salariés, la valorisation de leur qualification, pour la reconnaissance salariale de leurs métiers, mais également pour l'application des majorations des samedis, des heures de nuit **pendant les congés** payés et bien sûr une réelle revalorisation de l'ensemble de la grille salariale face à l'inflation galopante.



Petit rappel sur l'historique : l'établissement CERP PMS intègre l'entreprise à la suite de l'absorption de CERP Rhin Rhône Méditerranée par la CERP Rouen qui a eu lieu en 2024. La CERP est une entreprise qui a enregistré un record de **37 millions d'euros de bénéfices pour 2025** et les prévisions pour 2026 sont d'autant voire meilleurs.

Suite à ce remaniement les classifications ont été remises à jour entre les deux entités, mais certaines compétences professionnelles indispensables telles que le CACES ont été galvaudées par la direction. Le poste de cariste par exemple, dans ce cas précis, est rémunéré comme un emploi de préparateur de commande non qualifié.



Si ce métier était valorisé à sa juste valeur c'est 100 à 200 euros de salaires en plus, suivant le degré de CACES, qui devrait être versé à ces créateurs de richesses.

Ce poste en question est indispensable au fonctionnement de l'activité de cette PME de 75 salariés. Cette activité de la PMS qui centralise des médicaments et les réapprovisionnements dans les 23 établissements de la CERP sur l'Est et l'arc méditerranéen, voit un retard s'accumuler depuis le début de la grève, de 2 semaines environ.



La direction en faisant la sourde oreille prends le risque de la rupture de médicaments chez leurs clients : les pharmacies.

Mais cette grève ne se résume pas à de simples revendications salariales, elle dénonce également un non-respect des instances représentatives, avec par exemple l'élaboration de l'ordre du jour du CSE unilatéralement par l'employeur, la suppression des questions d'une organisation syndicale de l'ordre du jour et bien entendu pour la CGT, la difficulté des élus d'exercer leurs missions dans l'entreprise avec une direction régissant leurs déplacements :

c'est du délit d'entrave, leurs droits sont bafoués !!!

La direction n'hésite pas les coups bas en proposant des heures supplémentaires aux salariés non-grévistes, elle préfère appliquer ce fameux slogan ***travailler plus pour gagner plus*** plutôt que d'augmenter les salaires ; les salariés ne doivent pas être dupe !!! Tout à une fin !!!

Les salariés en grève avec le soutien de l'UL CGT de Villefontaine, des syndicats CGT du bassin d'emploi de la Verpillière, des syndicats de la FNIC CGT ont organisés un piquet de grève le 20 novembre et un piquet de grève est acté pour le 27 novembre 2026.

La FNIC CGT fait appel à ses syndicats non seulement par leur présence sur les piquets de grève mais également pour le soutien financier aux camarades.

Nous devons faire vivre la solidarité de classe, chaque jour de grève supplémentaire rapprochera l'ensemble des salariés vers la victoire.